

10

INITIATIVES EXEMPLAIRES

POUR COMPRENDRE L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE DANS LE BÂTIMENT



1

IFPEB

BUREAUX DE DEMAIN, FAVORISER LE RÉEMPLOI ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES ESPACES DE BUREAUX

ACTEURS PRINCIPAUX IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

Ifpeb
Cerema
A4mT
Evea
Circoé

SITE INTERNET

www.ifpeb.fr/2020/12/16/reemploi-economie-circulaire/

Année de réalisation

2020-2022

TYPE DE FINANCEMENT

Subvention de l'ADEME et de la Vallée de la Seine

LIEU DU PROJET

Régions Normandie et Ile-de-France

SUPERFICIE

300 m²

DESRIPTIF DU PROJET

Issu d'un AMI portée par la Vallée de la Seine et l'ADEME, le projet «Bureaux de demain» propose à 25 démonstrateurs sur l'Ile-de-France et la Normandie, de les accompagner et de les outiller pour augmenter de manière pragmatique le taux de circularité des aménagements de bureaux, au travers de **quatre axes** :

- L'identification d'offres circulaires concrètes et compatibles avec les projets (produits upcyclés/réemployés/neuf éco-conçus)
- Un outil de calcul des bénéfices environnementaux à l'échelle du projet (taux de circularité et gains carbone, sur la base de la méthode MFA)
- Un accompagnement jusqu'à la livraison pour faciliter le recours à l'économie circulaire (identification et déploiement d'une stratégie circulaire, aide à la prescription, outil de calcul des coûts de logistique du réemploi...)
- Une capitalisation au sein de la communauté des démonstrateurs



BÉNÉFICES DU PROJET

Tout au long de l'expérimentation avec les démonstrateurs mais aussi des échanges menés avec les offreurs, des leviers et des bonnes pratiques seront capitalisés. À l'issue du projet, l'ensemble des enseignements fera l'objet d'une diffusion large public auprès de la profession (événement, valise pédagogique...).

FREINS & DIFFICULTÉS RENCONTRÉS

Recourir à l'économie circulaire, c'est accepter de changer des pratiques bien rodées et de concevoir autrement. Comme toute nouvelle approche, elle nécessite un temps de compréhension, d'assimilation et d'expérimentation pour se familiariser. L'identification de solutions concrètes et opérationnelles, mais aussi de projets exemplaires permettent de rassurer et convaincre de la faisabilité de la démarche. Viennent ensuite des questions plus pragmatiques, notamment au regard du réemploi : aspects assurantiels, économiques, dis-

ponibilité de la ressource et sécurisation du planning... La capitalisation entre démonstrateurs mais aussi l'échange avec les offreurs (industriels, start-up, acteurs du réemploi) permet d'apporter des réponses et préconisations.

FACTEURS D'INNOVATION

L'expérimentation partagée au sein d'une communauté de démonstrateurs permet d'avancer collectivement sur cette nouvelle pratique.

RECOMMANDATIONS

Le recours à des produits circulaires présente des spécificités en termes de conception, d'organisation, de disponibilité ou encore de prescriptions qu'il faut anticiper. Une démarche circulaire doit donc être intégrée le plus tôt possible dans le processus de conception pour favoriser sa réussite.



Cécile DELOFFRE



CONSULTANTE CARBONE ET ECONOMIE CIRCULAIRE

Ingénieur environnement,
spécialisée en construction
durable depuis 11 ans

> Bonjour Cécile, pouvez-vous nous donner votre définition de l'économie circulaire ?

L'économie circulaire peut se définir comme la création de boucles vertueuses en aval comme en amont d'un produit ou d'un bâtiment. Réemploi, réutilisation et recyclage sont les trois grands axes. L'objectif est de limiter l'extraction de matière vierge, à l'origine de nombreux impacts environnementaux tels que l'épuisement des ressources, les émissions carbone,...

> En quoi l'économie circulaire est un changement de paradigme ?

Inscrire un bâtiment dans une démarche d'économie circulaire implique d'une part de s'adapter à la ressource disponible, notamment lors du recours à des produits réemployés, et d'autre part d'anticiper le cycle de vie du produit : les modifications des usages lors de l'exploitation, les pannes et leur réparation, la capacité en fin de vie à le réemployer, le réutiliser ou à le recycler.

La connexion directe entre l'offre et la demande devient indispensable pour monter en maturité et accélérer le changement des pratiques. Ces échanges permettent de comprendre les freins et les leviers de chacun, et in-fine de garantir une adéquation entre les attentes des prescripteurs et la faisabilité opérationnelle. La création de deux communautés : l'une d'offres partenaires et l'autre de maîtres d'ouvrage proposant des démonstrateurs permet de répondre à cet enjeu.

> Quelles sont les problématiques auxquelles vous devez faire face en matière d'économie circulaire ?

Si l'intégration de l'économie circulaire en aval a été prise en main par bon nombre d'acteurs, l'amont reste encore au stade de marché naissant. Le réemploi suscite beaucoup de questionnements pour les prescripteurs. Le premier axe de l'accompagnement est donc d'informer les acteurs sur ce qui est possible. L'enjeu est dans un premier temps de tester au travers d'actions ciblées. La massification viendra dans un second temps.

> Comment anticipez-vous la réglementation RE2020 à venir ?

La méthodologie RE2020 considèrera des émissions carbone nulles pour les produits de réemploi. Cette pratique sera ainsi favorisée et fera partie du panel de leviers pour

réduire l'empreinte carbone des bâtiments. Leur intégration et mise en œuvre nécessite toutefois une montée en compétences pour concrétiser ce levier. La démarche bureaux de demain vise à capitaliser et diffuser les bonnes pratiques des démonstrateurs, afin d'apporter des outils et préconisations dans l'intégration d'une démarche circulaire. nouveau § proposé

> Comment est né le projet «Bureaux de demain» ?

Changer les aménagements des bureaux à chaque nouveau locataire ou à fréquence régulière, est une pratique courante qui engendre une production de déchets importante, contribuant à l'épuisement des ressources et aux émissions carbone. Bien souvent les matériaux et produits jetés ne sont pourtant pas arrivés en fin de vie, ils ne répondent simplement plus à la demande. C'est ce sujet de l'obsolescence programmée des espaces de bureaux qu'investit le projet BUREAUX DE DEMAIN. Les produits circulaires offrent une réponse à cette problématique en évitant le recours systématique à du neuf au travers de produits issus du réemploi, de la réutilisation ou écoconçus (offrant une meilleure durabilité liée à leurs caractères modulables, réparables...).

> Quels conseils donneriez-vous à un acteur qui veut se lancer dans une démarche similaire ?

L'enjeu est avant tout la mobilisation de l'ensemble des acteurs du projet autour d'une ambition forte et partagée. Créer une dynamique est un facteur clé pour opérer cette conduite du changement. Elle passe forcément par de la sensibilisation, de l'information voir de la formation de l'équipe projet. Des solutions simples existent, d'autres sont plus complexes. Dans tous les cas, elles nécessitent d'être anticipées dans la conception d'un projet pour identifier les meilleures options et les rendre opérationnelles. Parmi les solutions accessibles : il est toujours pertinent de s'interroger sur les possibilités de réemploi in-situ avant de rechercher des ressources extérieures. Cette approche n'est pas encore systématique, alors qu'elle peut représenter des potentiels de circularité importants.